



DOCUMENT 2 – Lignes directrices du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

Table des matières

1. Introduction	2
2. Qu'est-ce que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial ?	2
3. Programme du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial	3
a. Thème	3
b. Ordre du jour	3
c. Méthodes de travail	3
d. Résultats	5
4. Participants	7
a. Tranche d'âge	7
b. Délégués et observateurs	7
c. Profil	
d. Code de conduite	8
e. Sélection	8
f. Préparation	8
g. Après le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial	8
h. Autres participants	9
5. Organisation	9
a. Comité de préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial	9
b. Rôles et responsabilités	11
c. Questions financières	12
6. Jeunes conseillers	12
a. Généralités	12

Les Lignes directrices ci-présentes pour l'organisation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial (FJSM) ont été révisées et mises à jour par le Comité de préparation du 14e FJSM, approuvées par les Jeunes conseillers du Comité Mondial du Scoutisme (CMS) et soumises au CMS pour approbation.

Ces Lignes directrices sont rédigées de façon à offrir une certaine souplesse vis-à-vis des modalités de la tenue du Forum des Jeunes, en particulier pour y ajouter la possibilité d'organiser un événement virtuel.

Le CMS a approuvé ces Lignes directrices du FJSM en février 2021.

1. Introduction

La 40e Conférence Mondiale du Scoutisme en Slovénie, 2014, a adopté la nouvelle [Politique de la Participation des Jeunes du Scoutisme Mondial](#). Cette politique stipule, comme principe de base, que « Mouvement de jeunes soutenu par des adultes; il n'est pas seulement un Mouvement pour les jeunes géré par des adultes. Ainsi, le Scoutisme offre le potentiel pour une communauté d'apprenants constituée de jeunes et d'adultes qui œuvrent ensemble dans un partenariat nourri d'enthousiasme et d'expérience ».

Le CMS souligne que la participation des jeunes dans la prise de décision est une partie intégrante et essentielle de la Méthode Scoute, définie comme un système d'auto-éducation progressive.¹

2. Qu'est-ce que le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial ?

Le FJSM est un **outil éducatif** pour soutenir l'avancement de la participation des jeunes en partenariat avec les adultes et les jeunes membres dans les branches pour les plus âgés du Scoutisme dans le monde. C'est un événement qui responsabilise et inspire les jeunes grâce à une approche participative qui les aide à développer des compétences liées à la prise de décision pouvant être utilisées dans le Scoutisme et la société.

Le FJSM est un lieu de partage d'informations, de formation, c'est une expérience concrète de discussion et de compréhension autour de questions variées. C'est aussi une source d'inspiration, l'occasion de créer des nouveaux liens, de faire le plein de nouvelles idées, de méthodes de travail, d'innovations et d'expériences diverses.

Un FJSM offre donc aux jeunes l'occasion de :

- apprendre, discuter et exprimer leurs points de vue sur les questions qui les intéressent, de préparer leurs contributions, propositions et comptes-rendus pour la Conférence Mondiale du Scoutisme ;
- développer des compétences pour renforcer leur capacité à prendre part aux processus de prise de décision ;
- être impliqué activement au sein de leur Organisation Membre.

Le FJSM doit permettre aux jeunes de :

- partager leurs idées et leurs expériences sur les questions et tendances qui touchent les jeunes aujourd'hui dans différentes parties du monde ;
- proposer des moyens de renforcer les politiques nationales en faveur de la jeunesse et de former les jeunes à la citoyenneté mondiale ;
- apporter de nouvelles idées au Mouvement sur la manière d'enrichir les programmes éducatifs pour les jeunes de plus de 16 ans².

La FJSM se tiendra immédiatement avant les Conférences Mondiales du Scoutisme, ce qui permettra à plus de jeunes de participer aux Conférences Mondiales du Scoutisme et d'y être mieux préparés. Les deux événements doivent s'efforcer de trouver et promouvoir des moyens d'inclure davantage de jeunes dans les délégations nationales aux deux événements.

¹ Jetez un œil à la Déclaration de Politique du Comité Mondial du Scoutisme à l'annexe 2B, telle qu'amendée et approuvée par la 36e Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique en juillet 2002.

² Résolution 2002-06 sur la Participation des Jeunes à la prise de décisions

3. Programme du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

Conformément à la Résolution de conférence 1993-10, la responsabilité finale de l'ordre du jour et des procédures du FJSM revient au Comité Mondial du Scoutisme. Le Comité d'accueil (le cas échéant) est responsable de l'organisation matérielle et logistique. Toutefois, ces deux comités délèguent aux jeunes membres la responsabilité de planifier et de veiller au bon déroulement de l'événement.

Pour ce faire, le Comité de préparation du FJSM a été créé selon certains critères expliqués dans les Lignes directrices. Ce Comité de préparation du FJSM est soutenu par le CMS, le Bureau Mondial du Scoutisme (BMS) et le Comité d'accueil.

a. Thème

Le Comité de préparation du FJSM choisit un thème pour le FJSM, il s'agira d'un cadre d'action inspirant basé sur les sujets à l'ordre du jour. Pour faire ce choix, il est recommandé de consulter les jeunes membres du Mouvement, par les moyens de communication disponibles. Il est également recommandé d'aligner le thème du FJSM sur le thème de la Conférence Mondiale du Scoutisme. Finalement, le thème devra être approuvé par le CMS.

b. Ordre du jour

L'ordre du jour du Forum devra être déterminé par les jeunes.

Le Forum doit permettre aux participants de discuter des questions, relatives au Scoutisme, qui les intéressent. Cela peut inclure tous les sujets qui seront abordés lors de la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme, tels que les questions liées au Plan triennal proposé et à la Stratégie pour le Scoutisme. Cela contribuera à renforcer le dialogue intergénérationnel et facilitera la participation effective des jeunes aux processus décisionnels de l'OMMS. Les discussions peuvent également porter sur des questions qui touchent les jeunes dans différentes parties du monde et sur la manière dont le Scoutisme peut contribuer à améliorer la vie des jeunes. Cependant, l'ordre du jour devrait être flexible, permettant aux participants d'organiser des discussions sur des sujets qu'ils suggèrent pendant l'événement.

Afin d'atteindre les objectifs du Forum, l'ordre du jour peut également inclure des séances inspirantes, pour notamment partager des meilleures pratiques ou inviter des intervenants, ainsi que des séances de renforcement des capacités liées à des sujets tels que la participation des jeunes, ou d'autres sujets identifiés par le Comité de préparation du Forum. En outre, la configuration de l'ordre du jour devrait permettre aux participants de réfléchir à ce qu'ils apprennent et à ce qu'ils peuvent rapporter dans leur pays d'origine et leurs Organisations Membres après le Forum.

c. Méthodes de travail

Les méthodes de travail comprendront des méthodes qui sont actuellement utilisées dans les organes internationaux de prise de décisions du Scoutisme. Lors du Forum, les participants sont invités à discuter et à partager sur des sujets qui les intéressent en utilisant des méthodes démocratiques et des règles de procédure claires, ce qui leur sera utile quand ils participeront à des événements scouts internationaux et/ou des événements de la jeunesse en général. Grâce à cela, les participants renforceront leur motivation et leurs compétences pour participer à la prise de décisions aux niveaux local, national et international.

Les expériences et cultures différentes des participants leur permettront, à l'aide des méthodes de travail proposées au Forum, de vivre des échanges fructueux, d'enrichir leurs points de vue personnels, de

renforcer leurs compétences, de penser de manière innovante et de réfléchir à ce qu'ils ont appris et accompli.

Il est important d'utiliser des méthodes de travail créatives, diversifiées et appropriées (y compris virtuelles) qui assureront la réussite des objectifs du Forum, mais qui serviront également d'exemple à reproduire dans les Organisations Membres des participants. Les méthodes de travail sont définies par le Comité de préparation du FJSM en tenant compte des points ci-dessus.

i) Dimension éducative

Le Comité de préparation du FJSM doit s'assurer de partager suffisamment d'informations, d'instructions et d'explications pendant le FJSM et pendant la période de préparation pour permettre aux participants qui sont peut-être moins préparés que les autres de jouer également un rôle actif et important lors du Forum.

Il y a un équilibre important à établir entre offrir une opportunité de formation et d'éducation pour tous ceux qui ont une expérience limitée de ces événements, et proposer un programme approprié pour les délégués du Forum qui auraient une plus ample expérience en tant que représentants de la jeunesse aux niveaux national et international.

Le forum doit offrir un environnement où tous les jeunes présents peuvent participer de façon utile et active au développement des idées, et peuvent contribuer à l'élaboration de programmes, au renforcement des politiques nationale de la jeunesse et à la formation des jeunes à la citoyenneté active mondiale au sein de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS).

Comme le FJSM sert également (temporairement ou autrement) de terrain d'entraînement pour la participation à la Conférence Mondiale du Scoutisme, certaines des méthodes de travail utilisées au Forum doivent refléter celles de la Conférence Mondiale du Scoutisme. Les participants doivent apprendre, par la pratique, comment rédiger des résolutions, proposer des amendements ou suivre les procédures de vote.

ii. Interventions principales

Des intervenants ayant de l'expérience dans les sujets du Forum peuvent être invités à assister au Forum, à y contribuer et à dialoguer avec les participants. Dans la mesure du possible, ces séances seront interactives et participatives. Ces interventions et contributions doivent être proposées de différentes façon et être innovantes. Les intervenants invités seront identifiés et proposés par le Comité de préparation du FJSM dans le cadre de la proposition d'ordre du jour. Si des orateurs principaux s'adressent à la plénière, il sera peut-être possible d'organiser par la suite des groupes de discussion dirigés par les participants, ce qui leur permettra de mieux comprendre le sujet.

iii. Animation par les pairs

Les participants du FJSM doivent être encouragés à organiser eux-mêmes des séances. Ceux disposant d'une expérience d'événements similaires et d'une expertise dans certains domaines d'intérêt particuliers peuvent être invités à animer des séances et à en choisir les sujets eux-mêmes. Même si les séances devraient être principalement organisées par des jeunes, il ne faut pas éliminer la possibilité de demander aux personnes plus âgées de diriger des séances où leur expertise peut être utile.

Ces personnes doivent être identifiées avant l'événement et aidées dans la préparation et le déroulement de leurs séances.

iv. Équipes internationales

Tout au long du Forum, les participants (délégués et observateurs) travailleront principalement en équipes internationales, et non par délégations nationales. Chaque équipe comptera environ huit personnes³ et reflétera un équilibre en termes d'âge, de genre, de région scout et d'expérience. Le

³ Utilisation de la structure organisationnelle de base de la méthode Scoute, le « système de groupe » à des fins de prise de décision coopérative, selon les « Caractéristiques essentielles du Scoutisme » 2019.

Comité de préparation du FJSM formera les équipes avant le Forum (après la clôture des inscriptions) et leur proposera de se mettre en lien avant l'événement.

v. Communication virtuelle continue⁴

Afin de permettre aux participants du FJSM de rester en contact avant, pendant et après le Forum, une plateforme en ligne sera créée et portée à la connaissance des participants du FJSM à travers tous les canaux possibles.

Tous les participants du FJSM et des Forums des Jeunes du Scoutisme Régional (ou équivalent) seront invités à rejoindre cette plateforme et à participer à des discussions en ligne. Il est suggéré d'y accueillir tous les participants actuels et passés des Forums des Jeunes du Scoutisme Mondial et régional, en mettant davantage l'accent sur les participants actuels. Cette plateforme inclura également d'autres jeunes qui souhaiteraient partager leurs points de vue pendant la période triennale (entre les FJSM).

Les six Jeunes conseillers élus de la période triennale, avec le soutien technique du BMS, seront responsables de l'animation et de la coordination des discussions. Les Jeunes conseillers peuvent déléguer des séances à d'autres bénévoles qui souhaitent animer des discussions.

d. Résultats

En tant qu'espace sûr où les jeunes peuvent présenter, partager et discuter d'idées, et en tant qu'expérience d'autonomisation source d'inspiration, il est important que le Forum soit inclus dans les structures plus larges développées pour la participation des jeunes au sein du mouvement. C'est pourquoi les résultats du Forum doivent avoir des conséquences durables pour renforcer la participation des jeunes dans d'autres domaines.

De plus, le Forum représente une base solide pour la discussion et la participation des jeunes aux politiques et dans les domaines liés aux Objectifs de développement durable (ODD) et à la citoyenneté active, la communication et la gouvernance au niveau local, national et mondial. Dans cet esprit, le FJSM doit permettre aux participants de retransmettre des compétences en savoir-faire à ceux qui n'ont pas pu assister au Forum, et les inspirer à s'engager socialement.

À cet égard, et compte tenu de ses objectifs, les résultats du Forum peuvent prendre les formes suivantes :

i. Rapport pour la Conférence Mondiale du Scoutisme

Un rapport concis qui sera présenté lors de la Conférence Mondiale du Scoutisme, incluant les développements majeurs du FJSM et ses principaux résultats.

ii. Soumettre des propositions d'amendements

Le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial peut s'accorder sur une liste de propositions d'amendements, en respectant les « Lignes directrices concernant les résolutions de l'OMMS ». Ces amendements peuvent concerner les projets de résolutions (dont le Plan triennal) et des projets de résolutions d'urgence examinés par la Conférence Mondiale du Scoutisme. Dans la mesure du possible, le processus d'adoption reflétera celui de la Conférence Mondiale du Scoutisme tel que décrit dans ses Règles de procédure interne.

Cette liste compilée de propositions d'amendements provenant du FJSM :

- sera mise à disposition de toutes les délégations de la Conférence Mondiale du Scoutisme dans le cadre du rapport du FJSM, et

⁴ La principale plateforme internet disponible actuellement sur scout.org et Facebook est le *Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial*.

- sera présentée pendant les séances en petits groupes de la Conférence Mondiale du Scoutisme lors desquelles les projets de résolution sont discutés.

Cependant, aucune proposition d'amendement provenant du FJSM ne sera soumise à la Conférence Mondiale du Scoutisme à moins qu'elle ne soit proposée et secondée par des Organisations Membres à la Conférence Mondiale du Scoutisme.

iii. Projets de résolutions d'urgence

Le Forum peut également convenir de projets de résolutions d'urgence pour des questions « urgentes » et « importantes ». Les conditions requises pour être qualifié d'« urgent » et « important » sont décrites dans la Section 3.3 de l'annexe 2B des Règles de procédure interne de la Conférence Mondiale du Scoutisme. Le Comité de rédaction (avec l'approbation du Comité de préparation du FJSM) rendra compte de la conformité des projets de résolution d'urgence avec les Règles de Procédure du FJSM et les Règles de Procédure de la Conférence Mondiale du Scoutisme.

Toute proposition de résolution d'urgence provenant du FJSM :

- sera mise à disposition de toutes les délégations de la Conférence Mondiale du Scoutisme dans le cadre du rapport du FJSM, et
- sera présentée pendant les séances en petits groupes de la Conférence Mondiale du Scoutisme lors desquelles les projets de résolution d'urgence sont discutés.

Cependant, aucun des projets de résolution d'urgence proposés par le FJSM ne sera examiné par la Conférence Mondiale du Scoutisme à moins d'être proposé et secondé par au moins neuf Organisations Membres de trois régions différentes à la Conférence Mondiale du Scoutisme.

iv. Déclaration finale du FJSM

Une déclaration qui résume les préoccupations ou messages principaux que les participants veulent partager avec l'OMMS et/ou le monde. Cela guidera en partie le travail des Jeunes conseillers durant la période triennale à venir.

La déclaration finale doit être rédigée comme une déclaration générale exprimant les messages clés que les participants du FJSM souhaitent communiquer, collectivement et/ou individuellement. Il peut s'agir de préoccupations sérieuses, d'un appel à agir, de souhaits, d'encouragements, d'engagements, etc.

La déclaration finale du FJSM sera incluse dans le rapport du Forum à la Conférence Mondiale du Scoutisme, elle ne nécessite pas l'approbation du CMS ou des Organisations Membres et sera communiquée à toutes les délégations.

v. Plan d'action personnel

En se référant aux différentes séances à l'ordre du jour, chaque délégué élaborera un plan d'action, en s'aidant des indications du Comité de préparation du FJSM, qui leur permettra de se concentrer sur leurs intérêts personnels et les attentes de leurs Organisations Membres. En outre, le plan d'action aidera les délégués à traduire les décisions prises au niveau mondial (politiques et résultats du FJSM et de la Conférence Mondiale du Scoutisme) en actions au niveau local/de leurs Organisations Membres. Ce plan d'action devra en principe servir à encourager les actions dans l'année suivant directement le FJSM.

vi. Rapport complet du FJSM

Un rapport final, contenant des indicateurs clairs sur le renforcement des capacités et basé sur la dimension et les objectifs éducatifs du FJSM, élaboré à partir des résultats de sondages (avant et après le Forum). Ce rapport du Forum permettra de révéler les compétences développées par les participants et de compiler les meilleures pratiques pour ensuite renforcer le côté inspirant et motivant du Forum (il sera présenté soit pendant le forum soit à la suite de la mise en œuvre du plan d'action personnel des

délégués). Ce rapport du Forum contribuera également à évaluer la stratégie mondiale pour la participation des jeunes et à aider les Jeunes conseillers (niveaux mondial et régional) à effectuer un suivi de projets ou stratégies particuliers pour aider les participants du Forum à réaliser leurs plans d'action personnels.

4. Participants

a. Tranche d'âge

Les participants du FJSM doivent être âgés de 18 à 26 ans pendant la période du Forum, conformément à la résolution 1993-10 de la Conférence Mondiale du Scoutisme.⁵ Toute exception devra être approuvée par le Comité Mondial du Scoutisme

b. Délégués et observateurs

Il y a deux types de participants au Forum : les délégués et les observateurs.

Les délégués et les observateurs doivent être inscrits en ligne et préalablement au Forum par leur Commissaire international ou la personne de contact officielle pour leur Organisation inscrite à l'Annuaire du Scoutisme Mondial. Il est aussi possible d'envoyer au Bureau Mondial du Scoutisme une lettre qui reprend les noms des délégués et observateurs et signée par le Commissaire international ou la personne de contact officielle pour leur Organisation inscrite à l'Annuaire du Scoutisme Mondial.

Chaque Organisation Membre est encouragée à envoyer **deux délégués et un maximum de quatre observateurs** au Forum. Les Organisations Membres sont fortement encouragées à envoyer au moins un ou une délégué(e) au FJSM. Seules les personnes qui sont membres de l'OMMS peuvent être délégués au Forum.

Chaque délégation dispose de deux voix, quel que soit le nombre de délégués représentant une Organisation Membre⁶ au FJSM.

c. Profil

Les participants au FJSM doivent avoir :

- de l'expérience, ou une connaissance, de la prise de décisions au niveau institutionnel au sein de leur Organisation Membre et/ou au niveau régional;
- de l'expérience, ou une connaissance, des questions d'actualité à l'étude au niveau mondial à l'OMMS;
- de l'expérience, ou une connaissance, de la participation à la Conférence Mondiale du Scoutisme et des techniques de d'élaboration de résolutions;
- de l'expérience, ou une connaissance, en matière de représentation des jeunes;
- l'envie de partager leur expérience avec leurs pairs aux niveaux national, régional et mondial après le Forum; avec la possibilité de jouer un rôle actif à l'un, plusieurs ou tous ces niveaux, si nécessaire.

⁵Suite à la pandémie de COVID-19 et le report à 2021, les participants au 14e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial sont admissibles pour l'événement s'ils sont nés entre le 19 août 1993 et le 18 août 2003. Plus d'informations à ce sujet dans les circulaires 37/2020 et 01/2021.

⁶ Les Organisations Scoutes Nationales qui sont membres en bonne et due forme de l'OMMS sont appelées Organisations Membres lors du du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial (FJSM).

d. Code de conduite

- I. Conformément aux valeurs du Scoutisme, et pour garantir un espace sûr pour tous, tous les participants du FJSM sont tenus d'adhérer au Code de conduite de la Conférence Mondiale du Scoutisme/du FJSM.
 - o Ce Code de Conduite est distribué à tous les participants avant le Forum et est également mis à leur disposition via les canaux de communication du Forum.
 - o Tous les participants auront suivi, conformément à la [Politique mondiale À l'abri de la maltraitance](#), une formation en ligne obligatoire pour se familiariser avec le Code de Conduite de la Conférence Mondiale du Scoutisme/du FJSM avant le Forum.
- II. Toutes les Organisations Membres et les participants du FJSM ont l'obligation de signaler immédiatement tout non-respect potentiel de l'un ou l'autre Code de Conduite à travers le processus décrit dans la [Politique de plainte de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout](#).

e. Sélection

Les Organisations Membres sont responsables de la sélection de participants adéquats pour le FJSM, en tenant compte du profil décrit ci-dessus.

Le genre, l'origine sociale, ethnique et géographique doivent être pris en considération lors de la sélection des participants. Les Organisations Membres dont les membres sont à la fois des femmes et des hommes doivent s'efforcer d'assurer un équilibre de genres dans le processus de sélection.

Les participants doivent être sélectionnés avant l'événement. Le processus de sélection doit prendre en considération la capacité des participants à contribuer aux sujets du Forum. Ils doivent être nommés ou élus par leurs pairs selon des principes démocratiques, et ils doivent représenter les jeunes membres de leurs Organisations Membres. Pour arriver à un véritable processus démocratique, il est important d'impliquer les jeunes dans ce processus.

f. Préparation

Les Organisations Membres sont chargées de fournir du soutien aux participants du Forum pour préparer l'événement. Les participants doivent être sélectionnés, ou recevoir une formation, conformément aux critères énumérés.

Les Organisations Membres doivent recevoir suffisamment tôt des informations adéquates sur les sujets qui seront abordés par le Forum pour leur permettre de les transmettre à leurs participants en préparation du Forum. Le CMS communiquera tous les renseignements et documents utiles aux Organisations Membres au moins deux mois avant le Forum.

Le Comité de préparation du Forum doit aider à la préparation des participants par le biais de la plateforme en ligne dédiée et par tout autre moyen approprié, y compris, mais sans s'y limiter, les documents de référence et les webinaires. L'inscription au FJSM ne sera pas complète sans avoir étudié le contenu préalable obligatoire qui sera décidé par le Comité de préparation du Forum.

g. Après le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

Afin d'encourager une plus grande participation des jeunes adultes aux processus de prise de décision officiels de l'OMMS – en particulier les jeunes qui ont eu l'occasion de développer leurs compétences personnelles en participant à un FJSM – il est recommandé que les participants au Forum fassent partie de la délégation de leur Organisation Membre à la Conférence Mondiale du Scoutisme qui suit immédiatement le FJSM.

Les participants au FJSM qui assistent à la Conférence Mondiale du Scoutisme doivent être invités à informer les autres membres de leur délégation à la Conférence des résultats du Forum. Les

Organisations Membres doivent veiller à ce que, de retour chez eux, les participants du FJSM puissent partager leur expérience et leurs connaissances au sein de leur organisation et rendre compte du Forum aux organismes responsables.

Les participants sont encouragés à rester en contact les uns avec les autres après le Forum, en particulier avec leurs équipes internationales, que ce soit par le biais des plateformes officielles ou d'autres canaux. Ils sont encouragés à utiliser ce réseau personnel pour continuer à partager des informations, des bonnes pratiques, des préoccupations et des idées. En outre, il est attendu d'eux qu'ils partagent leur expérience avec et conseillent les futurs participants aux Forums des Jeunes du Scoutisme Mondiaux ou Régionaux.

Sur la base des résultats du Forum, les participants sont encouragés à mettre en œuvre leurs plans d'action personnels, à partager la mise en œuvre de nouveaux projets et idées, à effectuer un suivi de la déclaration finale du Forum et à contribuer au rapport final via les méthodes de travail définies par le Comité de préparation du Forum.

Enfin, les participants sont encouragés à promouvoir les plateformes d'engagement des jeunes dans leur Organisation Membre et leur région, à postuler à des appels à candidature aux niveaux mondial et régional et à s'impliquer davantage dans leurs communautés.

h. Autres participants

Le Comité de préparation du FJSM peut également inviter des visiteurs pour assister à certaines séances du Forum, de façon à encourager le dialogue intergénérationnel selon les principes de l'OMMS. Les visiteurs peuvent être invités par le Comité de préparation du FJSM à prendre la parole, mais ils n'auront pas le droit de vote. Les limites d'âge du FJSM ne s'appliquent pas aux visiteurs.

Le Comité de préparation du FJSM est vivement encouragé à faire venir des invités d'organisations partenaires ou d'autres organisations qui travaillent dans un domaine similaire à celui de l'OMMS, afin d'accroître la visibilité et le travail réalisé dans le domaine de la participation des jeunes au niveau mondial. Ces invités peuvent partager des bonnes pratiques et participer aux discussions du Forum.

Le Bureau Mondial du Scoutisme enverra aux invités une invitation formelle à l'événement et les inscrira comme participants au Forum des jeunes.

Le Comité de préparation du FJSM n'acceptera pas l'inscription d'un participant (délégué ou observateur) qui ne correspond pas au profil ou à la tranche d'âge autorisée pour les participants du Forum. Les exceptions à cette règle seront le Comité de préparation du FJSM, l'équipe de l'OMMS qui aide au déroulement du Forum, le Comité d'accueil et les visiteurs et invités.

5. Organisation

a. Comité de préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

i. Composition

Le Comité de préparation du FJSM comprend :

- deux des six Jeunes conseillers élus (quelle que soit leur région). Ils sont choisis parmi les six Jeunes conseillers à tout moment avant la deuxième réunion officielle du CMS⁷ après le FJSM.
- quatre à cinq jeunes membres ayant participé à un Forum des Jeunes et représentant chacune des Régions de l'OMMS (au minimum quatre – dans le cas où les deux Jeunes conseillers élus sont issus de régions différentes et au maximum cinq – si les Jeunes conseillers élus au Comité de préparation sont issus de la même région). Les six Jeunes conseillers élus, en coordination avec le BMS (Centres de soutien mondial et régionaux) et les

⁷ Il s'agira de la deuxième réunion du Comité Mondial du Scoutisme après la Conférence Mondiale du Scoutisme (sans compter les réunions pendant la Conférence ou le week-end d'initiation).

Jeunes conseillers régionaux, choisiront ces représentants. La sélection doit être équilibrée entre les genres. Ces jeunes représentants doivent recevoir l'approbation officielle de leurs organisations membres pour pouvoir entreprendre cette tâche.

- un représentant de l'Organisation Membre d'accueil, le cas échéant (Directeur/rice du FJSM).
- un ou une membre du CMS.
- des cadres du BMS qui apporteront un soutien spécifique pour le FJSM.⁸

ii. Fonctions

Le Comité de préparation du FJSM remplira les fonctions suivantes :

- identifier des sujets d'intérêt pour les jeunes qui pourraient être examinés par le FJSM,
- prendre en considération les idées de sujets que le CMS souhaite peut-être voir examinés par le Forum, et qui seront communiqués en temps voulu aux Organisations Membres,
- introduire dans le cadre du programme du Forum des opportunités pour les participants de développer leurs compétences liées aux processus de prise de décision,
- recommander au CMS, pour son approbation, le contenu principal du programme et de l'ordre du jour du Forum,
- préparer, avant l'événement, les informations destinées aux Organisations Membres sur les principaux sujets qui seront abordés par le Forum,
- élaborer le programme et l'ordre du jour détaillés du Forum,
- choisir les méthodes de travail du Forum, en favorisant celles qui encouragent l'acquisition de compétences, la discussion et le travail en groupe pour tous les participants, et
- informer les participants du rôle qu'ils joueront à la fois au Forum lui-même et au sein de leur Organisation Membre par la suite.

iii. Présidence

Les six Jeunes conseillers élus au FJSM éliront parmi eux le/la président(e) du prochain Forum. Le/la président(e) élu(e) doit être l'un des deux Jeunes conseillers élus qui feront partie du prochain Comité de préparation du FJSM. La nomination des deux Jeunes conseillers pour le Comité de préparation du Forum ainsi que celle du/de la président(e) du prochain Forum doivent être approuvées par le CMS lors de sa deuxième réunion officielle de travail de la période triennale. L'approbation doit alors être annoncée officiellement.

Il n'est pas recommandé de choisir les deux Jeunes conseillers membres du Comité de préparation du FJSM et le Président du prochain Forum pendant le Forum en cours.

iv. Postes vacants

Si un poste devient vacant au sein du Comité de préparation du FJSM avant le prochain Forum, le Comité de préparation du FJSM peut nommer, jusqu'au prochain Forum, un(e) successeur qui sera :

- a. élu(e) par les Jeunes conseillers si le poste est libéré par l'un des deux Jeunes conseillers membres du Comité de préparation du FJSM.
- b. sélectionné(e) par la même région que la personne libérant le poste, et approuvé(e) par le Comité de préparation du FJSM si le poste libéré est celui d'un autre jeune membre du Comité de préparation du Forum.

Si les postes libérés au sein du Comité de préparation du FJSM concernent les membres du Comité Mondial du Scoutisme, du Bureau Mondial du Scoutisme ou du Comité d'accueil, ces organes respectifs sélectionneront les remplaçants.

Une vacance au sein du Comité de préparation du FJSM peut survenir si un(e) membre du Comité de préparation du Forum :

- a. démissionne de sa propre initiative,

⁸ De préférence la/les personnes en charge du Programme des jeunes et/ou de la participation des jeunes au sein BMS.

- b. ne remplit pas ses fonctions pendant plus de quatre mois, ou
- c. n'est pas disponible pendant cette période.

Dans le premier cas, la vacance survient automatiquement. Dans les deuxième et troisième cas, le/la membre du Comité de préparation du FJSM et son Organisation Membre seront contactés pour demander des précisions sur l'absence en question. S'il n'y a pas de réponse de la personne en question dans les 30 jours suivant le contact, ou si la réponse est jugée insatisfaisante, il sera considéré que la personne a démissionné du poste.

Si la vacance survient peu de temps avant la tenue du Forum, le Comité de préparation du Forum peut envisager ne pas nommer de remplaçant.

b. Rôles et responsabilités

i. Rôle du Comité Mondial du Scoutisme

Le CMS est responsable de :

- approuver le lieu précis du Forum et les autres dispositions pratiques proposées par l'Organisation Membre d'accueil, le cas échéant;
- approuver les frais de participation pour le FJSM;
- informer le Comité de préparation du FJSM de tout sujet spécifique qu'il souhaiterait que le Forum examine, à temps pour que le Comité de préparation du Forum puisse tenir compte de ces propositions dans ses travaux;
- approuver le contenu principal du programme et le projet d'ordre du jour du Forum, tels que recommandés par le Comité de préparation du FJSM;
- effectuer le suivi des résultats du FJSM.

ii. Rôle du Bureau Mondial du Scoutisme (y compris les Centres de soutien régionaux)

Le BMS consacrera les ressources nécessaires, et semblables à celles destinées à la Conférence Mondiale du Scoutisme, à la réussite du FJSM Cela inclura :

- fournir aux Organisations Membres des informations adéquates sur tous les aspects du FJSM suffisamment tôt pour leur permettre de planifier et de préparer leur participation ;
- fournir un soutien exécutif au Comité de préparation du FJSM ;
- fournir un soutien de secrétaire et pour la traduction pendant le FJSM et dans les jours qui suivent immédiatement l'événement, lorsque le rapport à la Conférence Mondiale du Scoutisme est en préparation ;
- soutenir le Comité de préparation du FJSM pour préparer et gérer le Forum ;
- aider au développement web et offrir un soutien continu à la plateforme de discussion en ligne pour les jeunes.

iii. Rôle de l'Organisation Membre d'accueil (le cas échéant)

En principe, l'Organisation Membre qui accueille un FJSM assume les mêmes responsabilités pour le Forum que pour la Conférence Mondiale du Scoutisme. Étant donné que les deux événements se tiennent conjointement, de nombreuses procédures peuvent être combinées. Les responsabilités de l'Organisation Membre d'accueil comprennent, entre autres :

- proposer au CMS un lieu approprié et des dispositions pratiques pour l'événement ;
- la nomination d'un Comité d'accueil et de soutien pour son fonctionnement ;

- prendre les dispositions nécessaires pour obtenir le soutien du gouvernement, y compris assurer l'autorisation d'entrée des participants au Forum de tous les pays membres.

iv. Responsabilités du Comité d'accueil (le cas échéant)

Le Comité d'accueil est nommé par l'Organisation Membre d'accueil. Le Comité d'accueil est chargé, entre autres, de :

- la gestion du lieu (salles de réunion, bureaux et équipements) ;
- organiser l'accueil, le transport et l'hébergement des participants ;
- l'organisation des cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que du programme social ;
- fournir le personnel nécessaire pour soutenir le FJSM.

La fonction du représentant de l'Organisation Membre d'accueil au sein du Comité de préparation du FJSM (Directeur/rice du FJSM) est de servir de point de contact entre le Comité de préparation du Forum et le Comité d'accueil.

c. Questions financières

Les frais du FJSM seront approuvés par le CMS et tous les revenus et dépenses feront partie du budget global de la Conférence Mondiale du Scoutisme / du FJSM, également approuvé par le CMS, conformément au protocole d'accord signé avec l'Organisation Membre d'accueil (le cas échéant).

6. Jeunes conseillers

a. Généralités

i. Jeunes conseillers élus par le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

Six Jeunes conseillers seront élus pendant le FJSM pour un mandat de trois ans. Deux des six Jeunes conseillers seront membres du Comité de préparation du FJSM. Le cadre du BMS au sein du Comité de préparation du FJSM est responsable de l'organisation de l'élection des nouveaux Jeunes conseillers.

Reconnaissant que les Jeunes conseillers du CMS ne travaillent pas comme une entité distincte, mais sont étroitement liés au CMS, les nouveaux Jeunes conseillers entreront en fonction en même temps que le nouveau CMS élu à la Conférence Mondiale du Scoutisme qui suit le FJSM. Le mandat des Jeunes conseillers prendra fin au même moment que le mandat de ce CMS.

Le CMS se chargera de l'accompagnement des Jeunes conseillers et de leur formation initiale.

ii. Description du rôle des Jeunes conseillers du Comité Mondial du Scoutisme

Examinée et approuvée par le Comité Mondial du Scoutisme en février 2020

1. Responsabilités des Jeunes conseillers

Augmenter la participation des jeunes à la prise de décision et renforcer la participation des jeunes au sein du Mouvement Scout sont des questions essentielles pour le Comité Mondial du Scoutisme (CMS). Le système des Jeunes conseillers a été créé afin de renforcer la participation des jeunes au sein du Scoutisme Mondial, il est considéré comme une mesure provisoire pour atteindre cet objectif. Les Jeunes conseillers doivent travailler, à titre individuel, pour l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) dans son ensemble – pas uniquement pour les jeunes membres de l'organisation – mais en gardant à l'esprit qu'ils ont été élus par le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et sont responsables envers leurs électeurs.

Le Comité Mondial du Scoutisme, se référant à :

- La priorité stratégique de « L'Engagement des Jeunes »,
- La résolution 2005-11 sur le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, adoptée à la 37e Conférence Mondiale du Scoutisme en Tunisie,
- La résolution 2014-09 de Politique de la Participation des Jeunes du Scoutisme Mondial, adoptée lors de la 40e Conférence Mondiale du Scoutisme, en Slovénie,
- La résolution 2017-12 fonctions et responsabilités des Jeunes conseillers, adoptée par la 41ème Conférence Mondiale du Scoutisme, en Azerbaïdjan,

Le rôle des Jeunes conseillers est défini comme suit :

2. Responsabilités des Jeunes conseillers du CMS

- Les six Jeunes conseillers assisteront aux réunions du CMS pour (apporter des conseils, du soutien et) participer à ses processus de prise de décision avec voix au chapitre dans tous les domaines de travail, y compris les comités subsidiaires du CMS et son cadre opérationnel.
- Les Jeunes conseillers ne représentent aucun pays ou région en particulier, ils sont tenus d'afficher une perspective globale dans leurs contributions.
- Les Jeunes conseillers sont tenus de contribuer à toutes les discussions, débats et travaux, ainsi que d'avancer, de bonne foi, les opinions, points de vue et propositions des jeunes dans ces réflexions et débats du CMS.
- Les Jeunes conseillers constituent une opportunité précieuse d'inclure de jeunes bénévoles dans la représentation externe de l'OMMS.
- L'un(e) des six Jeunes conseillers élus fait partie du Comité de direction du CMS.

3. Responsabilités des Jeunes conseillers envers les jeunes membres de l'OMMS

- Deux des six Jeunes conseillers élus font partie du Comité de préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial suivant, conformément aux Lignes directrices du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial. Ils travailleront avec le reste des membres de l'équipe à la préparation du programme et de l'ordre du jour du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial suivant et les présenteront au CMS pour approbation.
- Les Jeunes conseillers effectueront des comptes rendus de leurs activités au moins deux fois par an sur des plateformes destinées aux jeunes, en ligne et hors ligne.
- Les Jeunes conseillers remettront au CMS et au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial un rapport et une évaluation finale de leurs activités de la période triennale écoulée.
- Les Jeunes conseillers présenteront des rapports concernant leur travail au CMS, intégré, si possible, aux mécanismes de rapport standards des comités subsidiaires du CMS.

4. Soutien et gestion

- Les six Jeunes conseillers élus nomment un(e) membre de leur groupe pour coordonner leur travail, pour une durée qu'ils définiront.
- Le groupe des Jeunes conseillers dispose du soutien d'un membre du personnel du Bureau Mondial du Scoutisme. Ce/cette membre du personnel est responsable du soutien, de la liaison et de la coordination de tous les domaines ayant trait aux Jeunes conseillers.
- Autant que faire se peut, des moyens innovant et virtuels seront utilisés pour se réunir ou collaborer.

- Les frais de voyage et d'hébergement pour les réunions du CMS sont pris en charge (selon la [Politique de remboursement des dépenses des bénévoles](#)), ainsi que la participation au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et à la Conférence Mondiale du Scoutisme suivants. De plus, les dépenses des deux Jeunes conseillers membres du Comité de préparation du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial suivant seront également prises en charges si elles relèvent des dépenses approuvées pour les membres du Comité de préparation.

iii. Processus de nomination et d'élection

Au moins cinq mois avant le FJSM suivant, le BMS informera toutes les Organisations Membres que six nouveaux Jeunes conseillers seront élus (appel à candidatures). Le CMS demandera aux Organisations Membres d'envoyer les candidatures au plus tard quatorze semaines avant le Forum (première date limite).

Dans le cas où l'un ou tous les critères ci-dessous ne sont pas respectés après la première date butoir, le BMS signalera, au plus tard douze semaines avant le FJSM, aux Organisations Membres qu'elles peuvent envoyer des candidatures supplémentaires (2^e appel à candidatures):

- 1er critère – recevoir des candidatures valides des six régions de l'OMMS.

Dans ce cas, le BMS avisera quelle(s) région(s) est/est ne sont pas représentée(s) et prolongera l'appel à candidatures de 4 semaines seulement pour les Organisations Membres de la(des) région(s) en question.

- 2e critère – recevoir des candidatures avec une représentation d'au moins 40% d'hommes et de femmes.

Dans ce cas, le BMS notifiera quel genre n'est pas pleinement représenté, et ouvrira les candidatures pendant 4 semaines supplémentaires uniquement pour que les Organisations Membres puissent présenter des candidatures représentant ce genre. Pour éviter tout doute, les candidatures ne seront pas rouvertes si tous les critères ci-dessus sont remplis après la première date limite.

Un(e) candidat(e) doit être proposé(e) ou soutenu(e) par sa propre Organisation Membre. Cette liste de tous les candidats doit être envoyée à toutes les Organisations Membres au plus tard 4 semaines avant le Forum, et aucun ajout ne peut être accepté par la suite. Le consentement du/de la candidat(e) doit être obtenu avant que son nom ne soit soumis. En aucun cas la liste des candidats n'indiquera quels candidats ont été proposés avant quelle date limite, et il est fortement déconseillé aux candidats de divulguer ces informations.

Les candidats aux postes de Jeunes conseillers doivent être membres de l'OMMS et délégués au FJSM, où l'élection aura lieu.

Les délégués du FJSM éliront six Jeunes conseillers pour une période de trois ans. Le Forum les élira à bulletin secret, électronique ou papier, parmi la liste de candidats proposés par les Organisations Membres.

Tous les candidats nommés seront énumérés sur le bulletin papier ou dans le système de vote électronique. En cas de problèmes avec le système de vote électronique, ou si la majorité des Organisations Membres le demandent, la présidence autorisera l'utilisation d'un système de secours mis en place par le Bureau Mondial du Scoutisme.

Il ne sera en aucun cas permis à plus d'un(e) candidat(e) élu(e) par Organisation Membre de siéger comme Jeunes conseillers.

Les Jeunes conseillers ne représentent aucune Organisation Membre ou région en particulier. En outre, comme l'un des objectifs fondamentaux de l'OMMS est de « promouvoir l'unité » du Mouvement Scout partout dans le monde (Constitution de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout, Article IV, 2),

toutes les Organisations Membres sont invitées à garder à l'esprit le souhait d'un équilibre géographique et des genres chez les Jeunes conseillers lorsqu'elles proposent des candidats.

Les Organisations Membres qui ont proposé un(e) candidat(e) pour le rôle de Jeune conseiller doivent veiller à ce que cette personne soit membre de leur délégation nationale à la Conférence Mondiale du Scoutisme.⁹

Les présentations des candidats seront mises à disposition du Forum des jeunes via des moyens appropriés et équitables.

Les Jeunes conseillers ne sont pas rééligibles.

iv. Postes vacants

Normalement, six Jeunes conseillers du CMS sont élus lors du FJSM.

Toutefois, si une vacance survient avant le prochain FJSM, les Jeunes conseillers peuvent nommer un(e) successeur pour siéger jusqu'au prochain FJSM, qui sera le/la candidat(e) suivant(e) dans la liste des résultats de l'élection des Jeunes conseillers (c.-à-d. la personne en septième position (7) dans les résultats d'élection).

Si la personne qui arrive septième (7e) à l'élection n'est pas disponible, les Jeunes conseillers peuvent choisir, à leur discrétion, un(e) remplaçant(e) approprié(e) pour le poste, en tenant compte des résultats de l'élection, de la répartition géographique des Jeunes conseillers et de l'égalité des genre.

Une vacance peut survenir si un(e) Jeune conseiller(ère) :

- démissionne de sa propre initiative,
- ne remplit pas ses fonctions pendant plus de quatre mois, ou
- n'est pas disponible pendant cette période.

Dans le premier cas, la vacance survient automatiquement. Dans les deuxième et troisième cas, le/la Jeune conseiller(ère) et son Organisation Membre doivent être contactés pour demander des précisions sur l'absence en question. S'il n'y a pas de réponse de la personne en question dans les 30 jours suivant le contact, ou si la réponse est jugée insatisfaisante, il sera considéré que la personne a démissionné du poste.

Si la vacance se produit peu de temps avant le FJSM, les Jeunes conseillers peuvent envisager de nommer un remplaçant(e).

V. Soutien aux Jeunes conseillers

Le BMS¹⁰ soutiendra les Jeunes conseillers. Le BMS est responsable du soutien, de la liaison et de la coordination de tous les domaines ayant trait aux Jeunes conseillers.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont couverts pour la participation aux réunions du CMS (conformément à la Politique de remboursement des dépenses pour les membres du CMS), et aux prochains FJSM et Conférence Mondiale du Scoutisme.

⁹ Conformément à la Stratégie pour le Scoutisme adoptée par la 36^{ème} Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique, et en particulier les priorités sur la participation des jeunes au processus de prise de décision, et conformément à la résolution 2002-06 de la Conférence Mondiale du Scoutisme.

¹⁰ Le point de contact et la personne de soutien principal des Jeunes conseillers au sein du BMS sera le/la responsable exécutif du Programme des jeunes et/ou de la Participation des jeunes. Cela ne limitera pas le soutien de la part du BMS à une seule personne.

De plus, les dépenses des deux Jeunes conseillers membres du Comité de préparation du FJSM suivant seront également prises en charges si elles relèvent des dépenses approuvées pour les membres du Comité de préparation du Forum. L'utilisation de moyens de communication innovants et moins coûteux est fortement recommandée.

Si nécessaire, les Jeunes conseillers peuvent élire parmi eux un coordinateur pour les représenter.

vi. Transfert d'expérience

Assurer une transition harmonieuse des connaissances et de l'expérience entre les générations de Jeunes conseillers est d'une grande importance pour le succès du système de Jeunes conseillers. Pour y parvenir, les points suivants doivent être considérés :

- Organiser une réunion conjointe entre les deux générations de Jeunes conseillers à la fin du FJSM avec un ordre du jour défini.
- Lors de cette réunion, les nouveaux Jeunes conseillers éliront l'un des Jeunes conseillers précédents comme consultant/soutien des Jeunes conseillers actuels, jusqu'à la première réunion officielle du CMS.